

Entrée, réalisé le __ / __ / ____

Sortie, réalisé le __ / __ / ____

L'état des lieux doit être établi de façon contradictoire entre les deux parties lors de la remise des clés au locataire et lors de leur restitution en fin de location. L'état des lieux prévu à l'article 3-2 de la loi du 6 juillet 1989 doit porter sur l'ensemble des locaux et équipements d'usage privatif mentionnés au contrat de location et dont le locataire a la jouissance exclusive.

Les locaux

Type : Appartement Maison Autre _____

Surface : _____ m² Nombre de pièces principales : _____

Adresse précise :

Le bailleur (ou son mandataire)

Nom et prénom / dénomination :

Adresse (ou siège social) :

Le(s) locataire(s)

Nom et prénom :

Nouvelle adresse (si état des lieux de sortie) :

Relevé des compteurs

 **Électricité** N° compteur : _____ HP : _____ HC : _____

 **Gaz naturel** N° compteur : _____ Relevé : _____

 **Eau** Eau chaude : _____ m³ Eau froide : _____ m³

Équipements énergétiques

Chauffage : électrique gaz autre _____ collectif

Eau chaude : électrique gaz autre _____ collectif

Climatiseur : fixe mobile Commentaires _____

Commentaires

Paraphes :

Clés

Type de clé	Nombre	Commentaires

Parties privatives attachées au logement

Partie privative	N°	Descriptif et état
Cave		
Parking / Box		
Jardin		
Balcon / Terrasse		

Autres équipements et aménagements

Éléments	État (Très bon, Bon, Moyen, Mauvais)	Commentaires
Sonnette Interphone	Entrée :	
	Sortie :	
Boîte aux lettres	Entrée :	
	Sortie :	
Portail	Entrée :	
	Sortie :	
Cheminée	Entrée :	
	Sortie :	
Chenaux, gouttières	Entrée :	
	Sortie :	
	Entrée :	
	Sortie :	

Commentaires :

Entrée

Éléments	État (Très bon, Bon, Moyen, Mauvais)		Commentaires
	Entrée	Sortie	
Portes, menuiseries			
Fenêtres, volets			
Plafond			
Sol, plinthes			
Murs, placards			
Prises, interrupteurs, éclairages			
Chauffage, tuyauterie			

Salon / Pièce à vivre

Éléments	État (Très bon, Bon, Moyen, Mauvais)		Commentaires
	Entrée	Sortie	
Portes, menuiseries			
Fenêtres, volets			
Plafond			
Sol, plinthes			
Murs, placards			
Prises, interrupteurs, éclairages			
Chauffage, tuyauterie			

Chambre 1

Éléments	État (Très bon, Bon, Moyen, Mauvais)		Commentaires
	Entrée	Sortie	
Portes, menuiseries			
Fenêtres, volets			
Plafond			
Sol, plinthes			
Murs, placards			
Prises, interrupteurs, éclairages			
Chauffage, tuyauterie			

Chambre 2

Éléments	État (Très bon, Bon, Moyen, Mauvais)		Commentaires
	Entrée	Sortie	
Portes, menuiseries			
Fenêtres, volets			
Plafond			
Sol, plinthes			
Murs, placards			
Prises, interrupteurs, éclairages			
Chauffage, tuyauterie			

Chambre 3 (ou autre pièce _____)

Éléments	État (Très bon, Bon, Moyen, Mauvais)		Commentaires
	Entrée	Sortie	
Portes, menuiseries			
Fenêtres, volets			
Plafond			
Sol, plinthes			
Murs, placards			
Prises, interrupteurs, éclairages			
Chauffage, tuyauterie			

Chambre 4 (ou autre pièce _____)

Éléments	État (Très bon, Bon, Moyen, Mauvais)		Commentaires
	Entrée	Sortie	
Portes, menuiseries			
Fenêtres, volets			
Plafond			
Sol, plinthes			
Murs, placards			
Prises, interrupteurs, éclairages			
Chauffage, tuyauterie			

WC 1

Éléments	État (Très bon, Bon, Moyen, Mauvais)		Commentaires
	Entrée	Sortie	
Portes, menuiseries			
Fenêtres, volets			
Plafond			
Sol, plinthes, murs			
Sanitaires			
Prises, interrupteurs, éclairages			
Chauffage, tuyauterie			

WC 2

Éléments	État (Très bon, Bon, Moyen, Mauvais)		Commentaires
	Entrée	Sortie	
Portes, menuiseries			
Fenêtres, volets			
Plafond			
Sol, plinthes, murs			
Sanitaires			
Prises, interrupteurs, éclairages			
Chauffage, tuyauterie			

Salle de bain

Éléments	État (Très bon, Bon, Moyen, Mauvais)		Commentaires
	Entrée	Sortie	
Portes, menuiseries			
Fenêtres, volets			
Plafond			
Sol, plinthes			
Murs, rangements			
Prises, interrupteurs, éclairages			
Baignoire, douche			
Éviers, robinetterie			
Chauffage, tuyauterie			

Cuisine

Éléments	État (Très bon, Bon, Moyen, Mauvais)		Commentaires
	Entrée	Sortie	
Portes, menuiseries			
Fenêtres, volets			
Plafond, murs			
Sol, plinthes			
Rangements, plan de travail			
Prises, interrupteurs, éclairages			
Chauffage, tuyauterie			
Éviers, robinetterie			
Plaque de cuisson			
Hotte aspirante			
Four			
Réfrigérateur			

Signatures

Le locataire peut demander au bailleur ou à son représentant de compléter l'état des lieux d'entrée :

- dans les 10 jours suivant sa date de réalisation pour tout élément concernant le logement,
- le premier mois de la période de chauffe concernant l'état des éléments de chauffage.

Entretien courant et menues réparations

Le locataire doit veiller à maintenir en l'état le logement qu'il occupe.

À ce titre, il doit assurer l'entretien normal du logement et de ses éléments d'équipement, ainsi que les menues réparations nécessaires à moins qu'il ne prouve qu'elles sont dues à la vétusté, à une malfaçon ou à la force majeure. À défaut, le bailleur peut retenir sur le dépôt de garantie les sommes correspondant aux réparations locatives qui n'ont pas été effectuées par le locataire, justificatifs à l'appui.

Le bailleur (ou son mandataire)

Signature précédée de « **certifié exact** »

Entrée, le _____ Sortie, le _____

Le(s) locataire(s) et cautions éventuelles

Signature précédée de votre nom, prénom et « **certifié exact** »

(Si le locataire représente d'autres locataires inscrire: « Je me porte fort pour tous les autres titulaires du bail »)

Entrée, le _____ Sortie, le _____

